

Politique agricole, forestière et maritime : urgence, changer de modèle

Philippe Jumeau*

* Secrétaire
départemental du
PCF dans le
Morbihan.

Parmi les axes forts de nécessaire transition écologique, la question agricole dans toutes ses dimensions apparaît comme une priorité importante. Actuellement, on peut penser que les modes de production dominants sont dans une impasse, et en découlent des menaces en matière agricole, alimentaire et environnementale.

Trop de régions ont été ou sont encore confrontées à des modèles productivistes, spécialisés, tournés vers l'exportation. Il y a donc urgence à engager un processus de mutation pour aller vers une agriculture diversifiée qui permette de nourrir chaque habitant-e dans l'ensemble des régions de France.

Avec de la conviction politique, très rapidement des mesures peuvent être décidées par les conseils régionaux : encouragement aux filières bio et durables sans OGM, accompagnement des exploitations agricoles dans la réduction des pesticides et la nécessaire transition écologique. La mise en place de productions de proximité en circuits courts à destination des restaurations collectives est un autre exemple. Par ailleurs, la tentation de favoriser les « fermes-usines » doit être bannie des choix régionaux.

Conséquence de ces choix meilleurs pour l'agriculture : une eau de qualité sera plus facile à constater dans la mesure où rivières et nappes phréatiques ne subiront plus (ou moins) les incidences polluantes d'exploitations trop importantes.

La reconstitution d'une filière bois permettrait d'atteindre deux objectifs : cela participerait de la relocalisation d'une activité industrielle, destinée à valoriser les bois français et leur utilisation, et

aurait un impact non négligeable sur la qualité environnementale des espaces ruraux.

La France dispose d'un atout formidable encore trop peu étudié et exploité : sa façade maritime qui, de par sa longueur, dispose d'atouts importants pour encourager la recherche dans des filières industrielles comme les EMR (Énergies marines Renouvelables) ou encore dans un autre domaine, la déconstruction-reconstruction navale, qui pour l'heure se déroule très loin de nos côtes avec comme conséquences des coûts carbone exorbitants !

Enfin, troisième, et non des moindres, aspect de cette politique régionale en lien avec les priorités agricoles, le questionnement lié aux conséquences du Brexit sur la pêche.

Deux nécessités apparaissent, à savoir le soutien à une pêche respectueuse des ressources halieutiques et les aides à la modernisation de la flotte.

La consommation moyenne de produits de la mer par habitant en France est de 33 kg par an, ce qui fait de la France un des premiers marchés au monde. Avec le Brexit, la part des importations assurée par des pays en dehors de l'espace européen deviendra majoritaire. Dans un contexte mondial de demande croissante (la demande en produits de la mer a doublé en

50 ans), la demande en produits de la mer, au plan domestique ou à l'exportation, devrait rester dynamique, sous réserve de s'adapter aux nouvelles pratiques des consommateurs. Les produits qui bénéficient d'une image positive en raison de leur qualité alimentaire devraient jouer dans les prochaines décennies un rôle majeur dans l'équation alimentaire mondiale en raison du meilleur bilan environnemental de la protéine animale issue de la mer.

Les futurs conseils régionaux directement concernés par la façade maritime vont se trouver confrontés à deux échéances majeures pour la filière pêche : l'Union européenne doit adopter pour ce qui concerne la pêche, pour la période 2021-2027, le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). La fin de transition liée au Brexit se termine le 31 décembre prochain, or, les zones de pêche de la Grande-Bretagne et de la France se chevauchant, les régions vont devoir affronter la double contrainte de la transition environnementale en s'adaptant au Brexit tout en répondant aux nécessités indiquées plus haut (respect, renouvellement de la flotte). Le défi n'est pas mince, car notre avenir alimentaire, et celui de la pêche en particulier, est également en jeu dans ces combats qui se jouent à terre. ■